la Mobilière

Case management

Guérison et réinsertion optimales de personnes malades ou accidentées grâce à un soutien et à un suivi personnalisés.

Lorsqu'une personne tombe gravement malade ou est victime d'un grave accident, elle-même et son entourage se retrouvent souvent dans une situation exceptionnelle et difficile.
Grâce à un soutien et à un suivi personnalisés sur place, nous favorisons une guérison rapide et optimale dans des cas complexes tant sur le plan médical que professionnel et social.
Nous soutenons la personne concernée en vue de sa réinsertion professionnelle et l'aidons à retrouver son autonomie.

Nos prestations

Nous fournissons un soutien et un suivi personnalisés et systématiques, avec votre aide, ainsi que celle de nos spécialistes et partenaires:

- Nous prenons contact avec la personne concernée le plus tôt possible et privilégions le contact personnel sur place.
- Nous clarifions chaque cas individuel en détail.
- Nous planifions et mettons en œuvre avec vous la suite de la procédure.
- Nous prenons régulièrement contact avec toutes les parties impliquées (médecins, employeur, assurances, entourage, etc.) et assurons la coordination entre elles.
- Nous mettons à votre disposition des case managers régionaux expérimentés de diverses orientations professionnelles, ainsi qu'un réseau de partenaires professionnels.
- Nous nous engageons à garantir la protection des données de la personne concernée.

Une guérison optimale et une réinsertion rapide dans le monde du travail permettent de créer une situation gagnant-gagnant pour toutes les parties impliquées.

Les avantages pour vos collaborateurs

- Nous mettons à leur disposition un interlocuteur de confiance indépendant.
- Des spécialistes les accompagnent et les conseillent durant le processus de guérison.
- Ils reçoivent de l'aide sur le plan administratif.
- Ils bénéficient d'un soutien actif et d'un accompagnement dans le processus de réinsertion professionnelle.
- Leur sécurité sociale et économique est garantie.

Vos avantages en tant qu'employeur

- Grâce à une réinsertion rapide, vous économisez du temps et de l'argent (p. ex. pas besoin d'engager de remplaçants ni de recruter et d'intégrer de nouveaux collaborateurs).
- Maintien du savoir et de l'expertise dans l'entreprise.
- Baisse des primes d'assurance, l'incapacité de travail étant de plus courte durée.
- Nous gérons pour vous les processus de coordination et les procédures administratives.

La Mobilière est un prestataire professionnel de case management. Elle collabore avec un très grand nombre de clients et d'assurés, pour lesquels elle génère une plus-value durable.

Si vous avez des questions:

N'hésitez pas à vous adresser à votre conseillère en assurances ou à votre agence générale!
Consultez notre site Internet
mobiliere.ch/case-management

110.264.121 04.16